

 <p>Service urbanisme Commune de Molenbeek-Saint-Jean</p>	TYPE DE DEMANDE							SELON LA PROCEDURE				
	Construction, transformation structurelle <b>AVEC ARCHITECTE</b>	Construction, transformation non structurelle <b>SANS ARCHITECTE</b>	Changement de destination et/ou modification du nombre de logements	Démolition sans reconstruction	Publicité, enseigne ou publicité associée et enseigne	Abattage d'arbre à haute tige (tronc min: 40cm de diam à 1,50m du sol + hauteur min: 4m)		Commission de concertation	Enquête publique sur plusieurs Communes	Consultation d'instances autres (1 exemplaire par instance)	avis des Monuments et Sites (si nécessaire)	
	Nombre d'exemplaires minimum							Compléments éventuels				Remarques

I. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

N°	Description	AVEC ARCHITECTE	SANS ARCHITECTE	Changement de destination et/ou modification du nombre de logements	Démolition sans reconstruction	Publicité, enseigne ou publicité associée et enseigne	Abattage d'arbre à haute tige (tronc min: 40cm de diam à 1,50m du sol + hauteur min: 4m)	Commission de concertation	Enquête publique sur plusieurs Communes	Consultation d'instances autres (1 exemplaire par instance)	avis des Monuments et Sites (si nécessaire)	Remarques
1	Formulaire de demande (annexe I)	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	un architecte doit également être renseigné pour le suivi de chantier dans le cadre des régularisations afin de pouvoir répondre à d'éventuelles conditions posées par les autorités
2	Note explicative	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	<b>Activités:</b> reprendre les possibles nuisances au voisinage (horaire d'ouverture, organisation des chargements/déchargements ...) + nombre d'employés <b>Abattage d'arbre:</b> reprendre les mesures de réaménagement et/ou de replantation envisagée, reprendre un rapport phytosanitaire dans le cas de maladie (à établir par un professionnel > nombre d'arbres à abattre, leur essence, leur circonférence à 1m50 du sol, leur âge supposé, les maladies éventuelles de l'arbre, la période envisagée pour l'abattage) <b>Équipement:</b> reprendre le nombre d'occupants maximum
4	Formulaire statistique INS	3	-	3	3	-	-	-	-	-	+2	modèle I ou II suivant la nature de la demande
5	Titre de propriété validité < 6 mois ou attestation du notaire si acquisition récente (< 6 mois)	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	disponible au Bureau des Enregistrement et Domaine: rue de la Régence 54 à 1000 Bruxelles - tel:02/577 44 50 (de 9h à 12h) - rzs@divers.bruxelles5@minfin.fed.be
6	Avertissement au(x) propriétaire(s) (annexe II) si le demandeur n'est pas propriétaire du bien	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	soit signé par le propriétaire et le demandeur, soit accompagné de la preuve d'envoi par recommandé > pour chaque propriétaire
7	Avertissement au(x) copropriétaire(s) (annexe II) pour les actes et travaux portant sur les parties communes	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	soit signé par le copropriétaire/le syndic et le demandeur, soit accompagné de la preuve d'envoi par recommandé > pour chaque copropriétaire
8	Copie du mandat pour toute demande introduite par un mandataire	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	tout document permettant de justifier le lien/l'accord entre le propriétaire du bien et le demandeur du permis
9	Avis du SIAMU + 1 jeu de plans cachetés	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	demande à déposer av. de l'Héliport 11-15 à 1000 Bruxelles - tel: 02/208 84 30
10	Formulaire PEB	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	<b>AVEC architecte:</b> utiliser la dernière version du Logiciel PEB Région bruxelloise <b>SANS architecte:</b> le formulaire à remplir en format papier est téléchargeable sur <a href="http://www.environnement.brussels">www.environnement.brussels</a> rubrique PEB
11	Preuve de paiement des frais de dossier	1	1	1	1	1	1	-	-	-	-	Compte bénéficiaire: BE65 0012 0312 0096 BIC: GEBABEBB Adm. Comm. Molenbeek-St-Jean Gem. Best. St-Jans-Molenbeek B-1080 Bruxelles-Brusel

II. DOCUMENTS GRAPHIQUES

N°	Description	AVEC ARCHITECTE	SANS ARCHITECTE	Changement de destination et/ou modification du nombre de logements	Démolition sans reconstruction	Publicité, enseigne ou publicité associée et enseigne	Abattage d'arbre à haute tige (tronc min: 40cm de diam à 1,50m du sol + hauteur min: 4m)	Commission de concertation	Enquête publique sur plusieurs Communes	Consultation d'instances autres (1 exemplaire par instance)	avis des Monuments et Sites (si nécessaire)	Remarques
12	Photos couleurs significatives	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	photos récentes en couleur, façades (volets levés) avant et arrière du bien, façades des voisins directs, contexte urbanistique et voisinage, jardin/cour
13	Reportage photographique intérieur	2	2	2	2	-	-	+5	+1	+1	+2	lorsque la demande implique la suppression de décors intérieurs remarquables, tels que moulures, cheminées, marbres, lambris, parquets, mosaïques, vitraux, etc.
14	Photomontage couleurs	4	-	-	-	4	-	+5	+1	+1	+2	nouvelle construction, extension visible depuis l'espace public, placements de dispositifs publicité/enseigne
15	Plan de localisation (entre 1/10.000 et 1/1.000)	5	5	5	5	5	5	-	-	+1	+2	
16	Plan d'implantation de type A,B ou C (1/500, 1/200 ou 1/100)	5	-	5	5	5	5	-	-	+1	+2	reprenant lisiblement les gabarits de l'ensemble des parcelles voisines (au minimum) et le repérage des points de vue des photos fournies dans le dossier
17	Plans de réalisation pliés format A4 (1/50 ou 1/20) - Situations EXISTANTE DE DROIT (LEGALE) et PROJETEE	5	5	5	5	5	5	-	-	+1	+2	reprenant un cartouche complet (objet de la demande, adresse du bien, coordonnées du demandeur et de l'architecte, signatures, date + index) reprenant le profil des voisins en plans et coupes, les façades, le plan de chaque étage, les superficies nettes, les superficies nettes éclairantes, des cotes en suffisance, les hauteurs sous plafond, une coupe complète dans toute la parcelle, une légende complète des matériaux, l'échelle, l'orientation, etc.
18	Plan de synthèse format A3	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	réduction, à l'identique, des plans pliés en A4 > attention à la lisibilité des textes et cotations !!
19	L'axonométrie si construction neuve ou extension > 400m²	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	vue significative depuis l'espace public: impression filaire, en noir et blanc, sur format A3, papier rouge
20	RES: Reconnaissance de l'état du sol si bien en catégorie 0 à l'inventaire de l'état du sol	2	2	-	2	-	-	-	-	-	-	information disponible sur le site internet: <a href="http://geoportal.ibgebim.be/webgis/inventaire_sol.phtml">http://geoportal.ibgebim.be/webgis/inventaire_sol.phtml</a>